

Titre professionnel Secrétaire Assistante Médico-Administratif - SAMA

Contexte

Les établissements de santé ont un besoin croissant de professionnels qualifiés pour assurer les fonctions médico-administratives, essentielles au bon fonctionnement des services et à la qualité de l'accueil des patients. Cette action de formation s'adresse aux agents de la fonction publique hospitalière souhaitant se reconvertir vers le métier de Secrétaire Assistant Médico-administratif. Elle vise à développer les compétences clés nécessaires à l'exercice de ces fonctions, dans le respect des procédures hospitalières, du secret médical et des exigences du service public.

Objectifs

- Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Secrétaire Assistant Médico-Administratif
- Valider le titre professionnel de niveau 4 (équivalent Bac), délivré par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.
- Possibilité d'obtenir, en qualification partielle, les certificats de compétences professionnelles (CCP)
- Métiers visés : *Secrétaire médico-administratif(ve)* Secrétaire médical(e) Assistant(e) médico-administratif(ve) Secrétaire administratif(ve) en établissement de soins ou structure médico-sociale

Renseignements complémentaires

PRE REQUIS : Être personnel soignant engagé dans une démarche d'évolution professionnelle Avoir une maîtrise des compétences de base

Public

Personnels soignants engagés dans une démarche d'évolution professionnelle

Exercice

2026

Code de formation

209

Nature

AFR

Organisé par

AFORMAC

Modules

- **TEST Titre professionnel Secrétaire Assistante Médico-Administratif - SAMA**
Durée : 3 heures
- **Titre professionnel Secrétaire Assistante Médico-Administratif - SAMA**
Durée : 350 heures